



Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

REPRÉSENTATIFS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

Hauts-de-France



Les missions

Les URPS des Hauts-de-france ont pour mission principale de **contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional** (notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre) comme défini par la loi HPST.

Elles participent entre autres :

- **À l'analyse des besoins de santé** et de l'offre de soins en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ambulatoires,
- **À l'organisation de l'exercice professionnel**, notamment de la permanence des soins mais aussi de nouveaux modes d'exercice,
- **À l'élaboration et la mise en œuvre des mesures destinées à améliorer l'aménagement de l'offre de soins** sur le territoire et l'accès aux soins des patients,
- **Aux actions de prévention**, de veille sanitaire, de gestion de crises sanitaires, de promotion de la santé et d'éducation thérapeutique,
- **À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens** avec les réseaux, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L4135-4,
- **Au déploiement des systèmes de communication et d'information partagés,**
- **Au programme régional de gestion du risque,**
- **À la mise en œuvre du développement professionnel continu.**

Les financements

Les URPS des Hauts-de-France peuvent réaliser des actions :

- **Sur fonds propres** (cotisation obligatoire versée par chaque professionnel de santé libéral),
- **En contractualisant auprès des partenaires institutionnels** (Agence Régionale de Santé, Assurance Maladie), afin de conduire des actions régionales innovantes en matière de santé,
- **En étant partenaires sur de nombreuses actions**, grâce à une expertise et une confiance acquise au fil de nombreuses années, en veillant à l'absence de tout conflit d'intérêts.

Sommaire

PRÉSENTATION DES 10 URPS DES HAUTS-DE-FRANCE



URPS Biologistes 4



URPS Chirurgiens-Dentistes 5



URPS Infirmiers 6



URPS Masseurs-Kinésithérapeutes 7



URPS Médecins 8



URPS Orthophonistes 10



URPS Orthoptistes 11



URPS Pédicures-Podologues 12



URPS Pharmaciens 13



URPS Sages-Femmes 14

Notre fonctionnement

l'URPS Biologistes Hauts-de-France est constituée de **9 biologistes** nommés par arrêté ministériel (sur proposition des 3 syndicats nationaux représentatifs - arrêté du 4 octobre 2012).

Un Bureau composé de 5 membres élus par l'Assemblée générale :

- Président : Dr Christophe HACOT
- Trésorière : Dr Anne MAINARDI
- Trésorière adjointe : Dr Charlotte MORTIER
- Secrétaire : Dr Guillaume OBERT
- Secrétaire adjoint : Dr Nouri TALEB

Les membres nommés :

- Dr Thierry GUFFOND
- Dr Magalie THOREZ

Délégué auprès de l'URPS : Dr Jean Charles DUGIMONT

Directrice : Mme Catherine DAVOUST

Coordinatrice : Mme Sabine BORMS

Nos grands dossiers

l'URPS Biologistes Hauts-de-France travaille avec les Biologistes des laboratoires de Biologie Médicale sur différents axes.

- **Identifier les besoins de santé et de l'offre de soins** nécessaire pour la Région Hauts-de-France.
- **Représenter la profession** dans différentes instances de l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- L'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne **la permanence et la continuité des soins**.
- Participer aux **instances régionales**.
- Organiser des **actions régionales en interpro** avec les autres professions de santé.
- Mettre en œuvre et participer **aux actions de prévention, de dépistages et d'éducation sanitaire**.
- La **mise en place et le suivi du DPC en collaboration avec l'association régionale de formation** pour l'accompagnement du Développement professionnel continu.
- **L'amélioration continue de la Qualité** dans les laboratoires de biologie médicale avec l'aide à la mise en place de la norme NF EN ISO 15189.

Notre fonctionnement

L'assemblée générale est composée de 15 membres élus.

Un Bureau composé de 6 membres élus par l'Assemblée générale :

- Président : Dr Thomas BALBI (Sainghin en Weppes, 59)
- Vice-présidente : Dr Marie BISERTE (Linselles, 59)
- Trésorière : Dr Lisa TRUONG (Saint-Amand-les-Eaux, 59)
- Trésorière-adjointe : Dr Marianne CORDET DRON (Lens, 62)
- Secrétaire : Dr Jean-Paul COPPI (Grandvilliers, 60)
- Secrétaire-adjoint : Dr Grégory BLOQUET (Oignies, 62)

Autres membres élus :

- Dr Sophie BRASSART (Lille, 59)
- Dr Benoît CALOONE (Wasquehal, 59)
- Dr Julie DROUET (Mons en Baroeul, 59)
- Dr Anne-Isabelle GALLANT (Béthune, 62)
- Dr Jean-Pierre HERLEM (Bouchain, 59)
- Dr Christophe LEMAN (Saint Quentin, 02)
- Dr Sylvia MERCIER (Faches Thumesnil, 59)
- Dr Aline PARIS (Saint Quentin, 02)
- Dr Laura WANGLIN-DEMOLIN (Amiens, 80)

3 salariées

Nos grands dossiers

L'URPS Chirurgiens-Dentistes représente la composante libérale de la profession au niveau régional.

Organisation de formations

- AFGSU,
- Radioprotection...

Mise en place d'outils pour favoriser le recours aux soins bucco-dentaires.

Lutte contre les dérives des centres low-cost.

Élaboration de documents d'informations.

Participation à l'élaboration du projet sur la régulation des urgences dentaires.

Participation aux réflexions concernant le zonage et la démographie professionnelle.

Sensibilisation et information des praticiens aux problématiques de santé publique

- Accompagnement au sevrage tabagique via la prescription des substituts nicotiniques,
- Antibiorésistance,
- Violences aux cabinets,
- Troubles alimentaires pédiatriques (TAP) en lien avec l'URPS Orthophonistes.

Promotion de l'exercice libéral.

Contribution à l'amélioration de la prise en charge des patients en situation de handicap ou des personnes âgées

- Avec Handident,
- Santé Orale et Soins Spécifiques (SOSS).

Promotion et développement de nombreux autres projets en interne ainsi qu'en inter URPS.

Pour consulter l'ensemble des actions :

 www.urpscd-hdf.fr

 11 Square Dutilleul - 59000 Lille
 03 74 09 02 86
 contact@urpscd-hdf.fr
 @URPSChirurgiensDentistesHdf

Notre fonctionnement

L'assemblée générale est composée de 24 membres élus. Elle administre l'Union, notamment en fixant les actions et projets pour l'année.

Un Bureau composé de 9 membres élus par l'Assemblée générale :

- Président : M. Yannick CARLU
- Vice-président 1 : M. Sébastien REGNAUT
- Vice-président 2 : M. Judaël FEIGUEUX
- Trésorier : M. Régis DUCATEZ
- Trésorière adjointe 1 : Mme Frédérique BRODEL
- Trésorière adjointe 2 : Mme Karine BOITEL
- Secrétaire générale : Mme Virginie PAINSET
- Secrétaire adjointe 1 : Mme Béatrice BEN
- Secrétaire adjointe 2 : Mme Caroline DEWAS

3 chargées de mission



Nos grands dossiers

L'URPS Infirmiers est l'interlocutrice privilégiée auprès des tutelles (ARS, Assurance Maladie, etc.). Elle contribue à améliorer l'offre de soins au niveau régional avec les URPS des autres professionnels de santé et s'engage à faire reconnaître la place essentielle de l'infirmier libéral dans le système de santé.

Actions de prévention, veille sanitaire, gestion des crises, promotion de la santé et Education Thérapeutique du Patient (ETP)

- Amélioration du repérage précoce des (pré)fragilités chez les seniors autonomes vivant à leur domicile, par les professionnels de santé de 1er recours, de manière opportuniste,
- Participation à la stratégie du gouvernement pour endiguer la crise sanitaire et mobilisation des infirmiers libéraux sur le territoire,
- Valorisation des compétences de l'infirmier libéral dans l'éducation pour la santé,
- Promotion d'outils de prévention pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile du patient,
- Participation au titre du collectif inter-URPS pour le déploiement de soirées de sensibilisation sur les thématiques de santé prioritaires et la conception de programmes d'ETP,
- Amélioration du repérage ciblé des populations à risque de diabète.

Organisation de l'exercice professionnel

- Développement des Visites Domiciliaires Sanitaires Infirmières (VDSI),
- Renforcement du décloisonnement ville-hôpital par une prise en charge coordonnée et multidisciplinaire des patients,

- Mise à disposition d'un référentiel pluriprofessionnel de formation continue en e-learning à destination de l'ensemble des professionnels, des établissements de santé et des patients en fonction des besoins identifiés par pathologie et par établissement.

Amélioration de la qualité et de la coordination

- Accompagnement des infirmiers libéraux pour le déploiement et l'utilisation des systèmes de communication et d'informations partagés de santé.

Accès aux soins des patients

- Participation au titre du collectif inter-URPS, à l'accompagnement des professionnels de santé dans la mise en place des nouvelles formes d'organisation professionnelles et leur implantation sur la région (CPTS, ESP...).

Démarche de communication et formation

- Publication du Journal semestriel „INFI-MAG”,
- Refonte du site internet,
- Développement d'une application mobile pour les infirmiers,
- Organisation du Forum de l'Infirmière Libérale des Hauts-de-France,
- Accompagnement du Développement Professionnel Continu.

Pour consulter l'ensemble des actions :



www.urps-infirmiers-hdf.fr



11 Square Dutilleul – 59000 Lille



03 20 14 22 15



contact@urps-infirmiers-hdf.fr



tinyurl.com/URPSinfirmiersHDF

Notre fonctionnement

L'assemblée générale est composée de 24 membres élus.

Un Bureau composé de 9 membres élus par l'Assemblée générale :

- Président : M. Vincent MOREAU (02)
- Vice-Présidente générale : Mme Alexandra WILLAME (59)
- Vice-Présidente déléguée : Mme Sylvie DESALEUX (60)
- Vice-Président délégué : M. Jean François DEMIAUTTE (80)
- Vice-Président délégué : M. Hubert LENOIR (59)
- Secrétaire : M. Thierry QUETTIER (62)
- Secrétaire adjoint : M. Philippe BOUINEAU (59)
- Trésorier : M. Jean Denis TAKERKART (62)
- Trésorière adjointe : Mme Amélie DRYEPONDY (59)

Le Bureau est chargé de mettre en œuvre la politique de l'URPS, décidée par l'Assemblée.

Une chargée de mission : Mme Clélie DELVIENNE

Une secrétaire administrative : Mme Evelyne PLOUVIER

Nos grands dossiers

L'URPS MK Hauts de France représente les Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux de la région. Depuis sa création, l'URPS MK Hauts de France est en charge de l'organisation de l'offre de santé.

La permanence et la continuité des soins

- www.kinedegarde.fr permet de référencer les kinés volontaires pour la prise en charge des soins Bronchiolite ou Post Covid.

La promotion de l'accès direct aux Masseurs-Kinésithérapeutes au sein des CPTS.

L'exercice coordonné et les nouveaux modes d'exercices

- Accompagner la création et le développement des CPTS,
- Accompagner les Masseurs-Kinésithérapeutes dans leurs nouveaux modes d'exercices.

La prévention tout au long de la vie

- Prévention de l'Apnée du sommeil de l'enfant,
- Sensibiliser les professionnels au dépistage du SAHOS,
- Prévention des maux de dos 60 MK formés à l'intervention dans le milieu scolaire dans la région,
- Détection du cancer de la peau Former les professionnels de santé à la détection des problèmes de peau,
- Définir le parcours du patient en ALD dans le cadre du sport sur ordonnance : organiser le parcours sécurisé,
- Prévention de la perte d'autonomie et de la chute : expérimenter une application numérique pour repérer la pré fragilité et aider les kinés à animer des ateliers équilibre.

La formation (pour connaître les formations proposées, RDV sur le site de l'URPS MK HDF)

- « Maître de stage » : former les kinés à accueillir des stagiaires,
- « Parkinson, SeP et masso-kinésithérapie »,
- « Prise en charge du covid long »,
- « Détection précoce des problèmes de peau »,
- « Prescription de substituts nicotiques »,
- Et bien d'autres !

Pour consulter l'ensemble des actions :

 www.urps-mk-hdf.fr

 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
 03 20 14 22 14
 contact@urps-mk-hdf.fr
 @HDFURPSMK

Notre fonctionnement

L'Assemblée Générale est composée de **40 médecins élus** et administre l'Union, notamment en définissant le règlement intérieur et le programme de travail annuel, en votant les budgets, etc.

Un Bureau composé de 10 membres élus par l'Assemblée générale :

- Président : Dr Bruno STACH
- Vice-président : Dr Guillaume CHATELAIN
- Vice-président : Dr Maxime BALOIS
- Trésorier : Dr Bertrand DEMORY
- Trésorier adjoint : Dr Yves BACHELET
- Secrétaire : Dr Quentin BOYEZ
- Secrétaire adjoint : Dr Patrick CHASTANET
- Secrétaire adjoint : Dr Philippe TREHOU
- Président de la Commission des généralistes : Dr Pierre-Marie COQUET
- Président de la Commission des autres spécialistes : Dr Arnaud ALLUIN

4 commissions thématiques :

Médico-sociale et démarche qualité

- Dr Jean-Paul KORNOBIS (Président)
- Dr Catherine GOUDEMAND (Rapporteur)

Offre de soins et permanence des soins

- Dr Philippe TREHOU (Président)
- Drs José BRASSEUR et Guillaume DEWEVRE (Rapporteurs)

2 commissions médicales :

Généralistes

- Dr Pierre-Marie COQUET (Président)
- Dr Aurélie DELOBEL (Rapporteur)

Prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique

- Dr François LOEZ (Président)
- Dr Frédéric COUTTENIER (Rapporteur)

Systèmes d'information

- Dr Yves BACHELET (Président)
- Dr Antoine CAZEUNEUVE (Rapporteur)

Spécialistes

- Dr Arnaud ALLUIN (Président)
- Dr Patrick CHASTANET (Rapporteur)

Une équipe d'une trentaine de salariés.



Pour consulter l'ensemble des actions :



www.urpsml-hdf.fr



Nos grands dossiers

Représentante de l'ensemble des médecins libéraux, l'URPS apparait légitime pour identifier les attentes et besoins des professionnels et contribuer au déploiement des mesures et plans d'action définis dans le cadre du programme régional de santé afin de renforcer l'accès territorial aux soins.

Ces actions ne pourraient se faire sans l'implication de nombreux médecins élus et non élus.

Promouvoir l'ensemble des modes d'exercice, y compris coordonnés en respectant le libre choix des praticiens

- Construire la juste place des médecins libéraux : permanence des soins (en ambulatoire et en établissements de santé), zonage, veille sanitaire, etc.
- Accompagner les équipes de soins coordonnés : études territoriales d'opportunité et de faisabilité, accompagnement de porteurs de projet, rédaction de projets de santé dans le cadre d'Équipes de soins primaires, de Communautés professionnelles territoriales de santé, équipes de soins spécialisées etc.
- Développer le lien ville-établissements de santé (comité de liaison, rencontres nouveaux installés/spécialistes),
- Travailler les parcours ville-établissement de santé.

Contribuer au développement de la révolution numérique en santé

- Téléconsultation,
- Télésoins,
- Télé-expertise (ex : dermatologie),
- Télésurveillance des patients à domicile (ex : pneumologie, néphrologie, etc.),
- Cyber sécurité et e-réputation : implication suivi et développement des outils numériques en santé dans le suivi,
- Espace numérique en santé.

Contribuer à la mobilisation et au renforcement des pratiques en matière de prévention et promotion de la santé

- Faciliter l'implication des médecins libéraux dans la pratique de la prévention collective et individuelle,
- Poursuivre l'engagement de l'URPS dans la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Améliorer la qualité des soins et des pratiques professionnelles avec l'accompagnement des Groupes qualité et le renforcement des compétences en matière de vigilances : signalements.

Changer le regard et développer une culture professionnelle face au handicap ou aux personnes en situation de vulnérabilité

- Améliorer la perception des différents types de handicap et contribuer à fluidifier le parcours et la coordination des personnes vulnérables ou en situation de handicap, du repérage à la prise en charge médico-sociale (troubles du spectre autistique, personnes âgées dépendantes, patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, etc.).

Développer l'offre d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) réalisée par les professionnels de santé libéraux de proximité

- Soutenir le développement d'équipes éducatives libérales de proximité : sensibilisation (10h) sur demande, formation à la dispensation de l'ETP (40h), formation à la coordination des programmes pour les équipes (niveau 2, 42h) pour les coordonnateurs,
- Accompagner la montée en compétence des équipes éducatives de proximité dans le cadre des programmes portés par l'URPS,
- Assurer la coordination de l'offre d'ETP sur les territoires entre les 3 niveaux de recours.

Accompagner les internes, futurs installés et jeunes médecins : accompagnement de thèses, prix de thèse, journées de l'installation, rencontres nouveaux installés, guichets uniques, soutien aux stages en médecine de ville, etc.

Accompagner les médecins dans la gestion de la crise sanitaire : nécessité de les informer en continu.



11 Square Dutilleul - 59000 Lille



03 20 14 93 30



03 20 14 93 31



contact@urpsml-hdf.fr



@URPSMedecinsHDF

Notre fonctionnement

Le conseil d'administration est composé de **12 membres titulaires** et **3 suppléants élus**.

Un Bureau composé de 6 membres élus par l'Assemblée générale :

- **Présidente** : Mme Anne-Christine DUPONT
- **Vice-présidente** : Mme Emeline LESECQ
- **Trésorière** : Mme Pascale JURETZKO
- **Trésorière adjointe** : Mme Sophie MARION
- **Secrétaire** : M. Fabrice KAZEK
- **Secrétaire adjointe** : Mme Camille MAIFFRET



Nos grands dossiers

L'URPS a conclu un CPOM avec l'agence régionale de santé des Hauts-de-France afin d'expérimenter les solutions proposées par la PPSO (plateforme de prévention et de soins en orthophonie) pour répondre, réguler et accélérer l'accès aux soins orthophoniques.

Ce dispositif comprend :

- **Un site internet de référence** : allo-ortho.com, outil majeur de prévention primaire destiné à limiter les recours non pertinents aux bilans orthophoniques en informant le grand public sur les troubles de la communication et du langage ainsi que sur les troubles ORL, alimentaires, neurologiques, etc.
- **Un questionnaire pré-anamnestique en ligne couplé à une plateforme de régulation animée par des orthophonistes**, dont l'objectif est de faciliter la réponse à la demande de soins et la limitation des interventions non pertinentes,
- **Une solution d'adressage** qui vise à faciliter la mise en relation des demandeurs de soins avec des orthophonistes par une solution de type géolocalisation facilitant la transition hôpital-ville.

Cette solution est mise gratuitement à disposition des orthophonistes et son coût d'usage n'est pas facturé au public.

L'URPS poursuit ses engagements dans la dynamique pluriprofessionnelle en participant aux différentes actions menées en inter-URPS : prévention, promotion de la santé, éthique, éducation thérapeutique, soirées d'information, etc. Elle met en exergue la place des orthophonistes dans le parcours de santé (autisme, handicap, troubles alimentaires pédiatriques, pathologies neurodégénératives, AVC, dysphagies...). Elle s'inscrit dans une dynamique pluriprofessionnelle par la participation aux parcours de santé et la coordination professionnelle autour des patients.



Notre fonctionnement

L'assemblée générale est composée de **6 membres nommés** par arrêté ministériel sur proposition du seul syndicat représentatif de la profession.

Un Bureau composé de 3 membres élus par l'Assemblée générale :

- Président : M. Grégoire VERHAEGEN
- Secrétaire : Mme Anne VIGODA
- Trésorière : Mme Isabelle LOUART

Les membres nommés :

- Mme Katrine HLADIUK
- Mme Amandine MARGA
- Mme Nathalie BOURLET



Nos grands dossiers

Nous n'avons pas encore de grand dossier.

Toutefois, nous avons le projet, un jour, de présenter l'orthoptie à tous les professionnels de santé de façon à leur faire connaître l'étendue de nos compétences.



Pour consulter l'ensemble des actions :



www.urpsorthoptistesnrdcp.fr



11 Square Dutilleul – 59000 Lille



06 50 88 46 28



urpsorthoptistesnrdcp@gmail.com

Notre fonctionnement

L'assemblée générale est composée de **12 membres nommés** sur proposition d'un seul syndicat représentatif de la profession : la fédération nationale des podologues (FNP).

Un Bureau composé de 6 membres élus par l'Assemblée générale :

- **Présidente** : Mme Frédérique MAYEUR
- **Vice-présidente** : Mme Sabine LEPETZ
- **Vice-présidente** : Mme Valérie DEMARÉCAUX
- **Trésorier** : M. Yves HABERT
- **Secrétaire** : Mme Nathalie COURDENT
- **Secrétaire adjointe** : Mme Catherine GRESSIER

Les membres nommés :

- Mme Véronique HERLIN
- Mme Caroline TABARY
- Mme Marie CARISSIMO
- Mme Cathy LENGLIN
- M. Stéphane DEMOGUE
- M. Philippe HURIER



Nos grands dossiers

L'URPS des pédicures podologues fait connaître et valorise le rôle du pédicure-podologue dans le système de santé auprès des instances régionales : ARS, CTS, comité de pilotage, projets inter-urps...

Le pédicure-podologue bénéficie de la libre réception des patients, du droit au diagnostic et de la prescription.

- **Conseils pour l'hygiène, le soin des pieds et le chaussage,**
- **Bilan podologique, examen fonctionnel du pied et de l'appareil locomoteur,**
- **Prévention des chutes de la personne âgée, du patient souffrant d'ostéoporose,**
- **Dépistage des effets secondaires des traitements anticancéreux,**
- **Pied du patient diabétique,**
- **Évaluation de la douleur,**
- **Pied de la personne âgée.**

L'URPS des pédicures-podologues peut conclure des contrats avec l'ARS.

L'URPS des pédicures-podologues contribue à :

- Améliorer et organiser l'offre de santé,
- Organiser des actions dans le domaine des soins,
- Prévention,
- Veille sanitaire,
- Éducation thérapeutique,
- Gestion des crises sanitaires.



Notre fonctionnement

L'assemblée générale est composée de 12 membres élus.

Un Bureau composé de 6 membres élus par l'Assemblée générale :

- Président : Dr Grégory TEMPREMANT
- Vice-présidente : Dr Fabienne RAMPELBERG
- Trésorière : Dr Aude IMBENOTTE
- Trésorier adjoint : Dr Julien DETHOOR
- Secrétaire général : Dr Philippe SYSSAU
- Secrétaire adjointe : Dr Sophie HOUPPERMANS

3 salariées :

- Mme Fanny PATINIER, directrice
- Mme Camille COUSIN, chargée de mission
- Mme Laetitia MARCEL, assistante

Nos grands dossiers

L'URPS pharmaciens représente les pharmaciens d'officine auprès de différents interlocuteurs : Agence Régionale de Santé, autres professionnels de santé libéraux, professionnels de santé du secteur hospitalier, etc.

Nos actions phares :

Prévention des maladies chroniques

- Dépistage du risque cardio-vasculaire,
- Repérage de l'ostéoporose silencieuse.

Accompagnement des pharmaciens

- Dans le virage du numérique en santé,
- Dans les CPTS (dans le cadre de l'Union des URPS),
- Sevrage tabagique,
- Iatrogénie,
- Chimiothérapie orale,
- Lutte contre l'antibiorésistance (TROD angine),
- Vaccination.

Rôle du pharmacien dans la périnatalité

- Accompagnement à l'allaitement maternel,
- 1000 premiers jours de la vie,
- Cosmétiques et périnatalité.

Sensibilisation des pharmaciens

- Prise en charge des patients adultes porteurs de troubles psychiques,
- Maladies rénales chroniques,
- Qualité de l'air intérieur et extérieur,
- Pharmacovigilance,
- Gestion de crise.



Pour consulter l'ensemble des actions :

 www.urps-pharmaciens-hdf.fr

 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
 03 20 67 21 92
 contact@urps-pharmaciens-hdf.fr
 [@urpspharmacienshdf](https://www.facebook.com/urpspharmacienshdf)

Notre fonctionnement

L'URPS Sages-Femmes des Hauts de France est constituée de **9 sages-femmes libérales nommées** sur proposition de nos deux syndicats professionnels.

Un Bureau composé de 6 membres élus par l'Assemblée générale :

- Présidente : Mme Caroline MAZAL (Chantilly)
- Vice-présidente : Mme Audrey LECOCQ (Arras)
- Trésorière : Mme Anne GALABERT (Douai)
- Trésorière adjointe : Mme Karine DECRETON (Douai)
- Secrétaire : Mme Sophie LECOURT (Tourcoing)
- Secrétaire adjointe : Mme Estelle POIGNET (Amiens)

Les membres nommés :

- Mme Amandine MITAINE (Lille)
- Mme Célia MENESSION (Laon)
- Mme Valérie MENDES (Creil)

Nos grands dossiers

Réparties sur l'ensemble du territoire régional, les sages-femmes de l'URPS, coordonnent des actions sur lesquelles nos compétences et les priorités du schéma régional de santé se rencontrent.

Elles représentent les sages-femmes libérales auprès des autres URPS ainsi qu'auprès de nos tutelles et institutions régionales.

Nos axes d'intervention sont la santé génésique, sexuelle et affective des femmes ainsi que la périnatalité :

Développer l'offre de soins en incitant les sages-femmes à s'installer en zone peu dotée ou par le soutien à l'exercice coordonné

- CPTS,
- Santé numérique,
- Dossier périnatal partagé.

Promouvoir la prévention pour la santé du plus grand nombre :

Tout au cours de la période des 1000 premiers jours

- En Commission Régionale de la Naissance de la Petite Enfance avec l'ARS, les maternités, la PMI, les usagers,
- En santé environnementale avec le projet Femmes Enceintes Environnement Santé avec la Mutualité française,
- Dans la lutte contre les addictions via le sevrage tabagique et la prévention de l'alcoolisation foetale avec Hauts de France Addictions,
- Pour le soutien à la parentalité en collaboration avec le réseau périnatal régional Orhéane et la protection de la santé mentale des mères.

Mais aussi dans tous les autres moments de la vie de la femme

- En prévention des cancers gynécologiques avec le CRCDC pour développer le dépistage précoce en cabinet de sages-femmes,

- En allant vers les populations en rupture de soins avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour « Questions de femmes »,
- Dans la promotion et la réalisation de la vaccination des femmes, du nouveau né et de son entourage avec l'ARS et l'HAS,
- Pour le développement des consultations gynécologiques de prévention chez les jeunes filles avant 25 ans, projet Préven'gyn,
- Pour la prévention des risques cardio vasculaires spécifiques avec « coeur de femmes »,
- Pour la lutte contre les violences faites aux femmes avec l'URPS ML,
- Ou encore dans la reconnaissance et la prise en charge de l'endométrie.

Dans les crises sanitaires

- En favorisant l'interprofessionnalité, la remontée et la diffusion des données aux sage-femmes libérales,
- En adaptant la continuité des soins dans les relais ville-hôpital et la coordination avec l'Assurance Maladie en réaction au retrait du dispositif PRADO maternité,
- En déployant des équipements de protection individuelle dans les cabinets libéraux en urgence sanitaire COVID.

Contactez vos URPS

Retrouvez les coordonnées des 10 URPS de la région Hauts-de-France.



URPS Biologistes

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 06 77 28 09 02
✉ contact@urpsbiologistes-hdf.fr

🌐 www.urpsbiologistes-hdf.fr



URPS Chirurgiens-Dentistes

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 03 74 09 02 86
✉ contact@urpscd-hdf.fr

🌐 www.urpscd-hdf.fr



URPS Infirmiers

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 03 20 14 22 15
✉ contact@urps-infirmiers-hdf.fr

🌐 www.urps-infirmiers-hdf.fr



URPS Masseurs-Kinésithérapeutes

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 03 20 14 22 14
✉ contact@urps-mk-hdf.fr

🌐 www.urps-mk-hdf.fr



URPS Médecins

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 03 20 14 93 30 📠 03 20 14 93 31
✉ contact@urpsml-hdf.fr

🌐 www.urpsml-hdf.fr



URPS Orthophonistes

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
✉ urps.ortho.hdf@gmail.com

🌐 urps-orthophonistes-hauts-de-france.fr



URPS Orthoptistes

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 06 50 88 46 28
✉ urpsorthoptistesnpsdcp@gmail.com

🌐 www.urpsorthoptistesnpsdcp.fr



URPS Pédicures-Podologues

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 06 14 64 40 72
✉ frede.mayeur@gmail.com

🌐 www.urps-hdf.fr



URPS Pharmaciens

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
☎ 03 20 67 21 92
✉ contact@urps-pharmaciens-hdf.fr

🌐 www.urps-pharmaciens-hdf.fr



URPS Sages-Femmes

📍 11 Square Dutilleul – 59000 Lille
✉ urpssf.hautsdefrance@yahoo.com

🌐 www.urps-hdf.fr



Union des URPS

11 Square Dutilleul – 59000 Lille



www.urps-hdf.fr